

SEANCE DU 16 MAI 2011

L'an deux mil onze, le seize mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CHATEAU - CLEMENCEAU
MM MOURLOT – VILLENEUVE - GAUTIER - GOURDON - GRENIER -

Excusés Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHATEAU
M. ARCHART pouvoir à M. MOURLOT
M. TREMBLO pouvoir à M. DUEZ
Mme JANVIER ESPINOLA pouvoir à Mme CHARLASSIER

Absents : Mme LEVY DUMAS et M. LEVY

Secrétaire de séance M. GRENIER

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2011

Le compte rendu de la réunion du 11 avril 2011 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Monsieur le Maire fait le compte rendu de son entretien avec les services du Conseil Général concernant le financement de la convention d'aménagement de bourg. Monsieur THOMAS du service culturel souhaite savoir la destination future du presbytère afin de définir les différentes aides à apporter. Il a confirmé que si le bâtiment était protégé il y aurait des contraintes. Il est donc nécessaire de bien réfléchir sur l'avenir du presbytère et de faire une étude complète de l'avant projet, qui serait financée à 40 % par le Conseil Général.

La maîtrise d'œuvre n'ayant pas été prévue dans la convention d'aménagement de bourg, il est donc nécessaire de faire un appel à candidature.

Monsieur le Maire précise qu'une aide spécifique de 52 000 € sera allouée en accompagnement des subventions spécifiques. Il propose les différentes versions du projet sur un exercice ou plusieurs, après discussion le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la version 1 sur 3 ans.

HYGIENE ET SECURITE

Monsieur MOURLOT informe le Conseil de la proposition d'adhésion au service de « Conseil en Prévention » du Centre de Gestion de la Fonction Publique relative à la mise en place d'une mission en matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail. Cette prestation s'élève à 200 €. Le Conseil donne son accord pour bénéficier de cette aide et autorise le Maire à signer le contrat.

CIMETIERE

Monsieur le Maire et Monsieur VILLENEUVE ont assisté à une réunion concernant la gestion des cimetières et font le point sur le sujet. Le Conseil Municipal est responsable de la gestion du cimetière et le Maire de la police et de la sécurité. Un règlement municipal pour le cimetière doit être appliqué c'est pourquoi Monsieur le Maire transmet un modèle pour réflexion et avis. Le règlement sera soumis à la prochaine réunion de juin.

Après discussion le Conseil Municipal confirme la création d'un columbarium et accepte la proposition de le situer dans le haut du cimetière

BATIMENTS

Les blocs de secours des bâtiments « mairie » étant vétustes, il a été demandé un devis. Le coût de cette opération est de 2 296,32 €. Monsieur le Maire souhaite attendre la visite de sécurité du 19 mai avant d'entreprendre ces travaux.

PRESBYTERE

Le Conseil souhaite attendre avant de donner sa décision sur l'inscription du presbytère au conservatoire des monuments historiques, et surtout réfléchir à l'avenir de ce bâtiment sachant qu'il est soumis aux normes de sécurité et aux accès pour handicapés. Monsieur le Maire doit prendre contact avec Monsieur THOMAS pour étudier ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil des Sages organise une randonnée découverte pour les habitants de la commune. Le samedi 28 mai pour la partie Est et le 18 juin la partie Ouest. A la fin de la dernière étape, un pique-nique est prévu par chacun. Le programme est sur le site Internet et à la mairie.

Monsieur VILLENEUVE informe le Conseil que l'association RAID WINE organisera un concert le 20 août.

Monsieur MOURLOT fait le compte rendu de son stage Internet relatif à la dématérialisation des délibérations et autres actes administratifs. Notre site Internet est régulièrement visité par les administrés ce qui est très satisfaisant. Il faut continuer à faire vivre notre site en donnant le maximum d'information.

Les repas de quartier auront lieu :

25 juin à la Grange le midi

01 juillet aux Davids soir

29 juillet à Grand Capron, Petit Capron, Nollet

06 août à la Gréla, Poncla, les Denias, La Canauderie, Galacre

10 septembre à Courgeau

La séance a été levée à 22 heures